



# Comité Départemental de Tir du Val d'Oise

Franconville, le 21 décembre 2025

## **SAISON SPORTIVE 2025 / 2026**

# **CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS NIVEAU DÉPARTEMENTAL**

DATE

Dimanche 18 janvier 2026

**8h30 (début des tirs) match de qualification  
14h (début des tirs) phases de finales**

LIEU

#### **STAND DE TIR DE ROISSY**

Lieu-dit Les Fonds Changy - 95700 ROISSY EN FRANCE

Tel : 09.65.13.72.56

## EPREUVES

- (100) PISTOLET 10 MÈTRES - (104) CARABINE 10 MÈTRES

## **COMPOSITION DES ÉQUIPES**

Les équipes seront composées de 5 tireurs, gérées par un « Capitaine », dont **au minimum 1 jeune** (Minime, Cadet, Junior fille ou garçon) ou 1 Dame et **au maximum 2 tireurs** inscrits sur les listes HN et au maximum un athlète étranger (ET) licencié à la FFTIR.

En cas de **force majeur** et avant le début de la compétition, un tireur pourra être remplacé en conservant la règle de composition des équipes.

Les clubs peuvent présenter une seule équipe officielle et une équipe « non officielle » qui n'entrera pas dans le palmarès (A préciser sur la fiche d'inscription).

La participation des équipes « non officielles » sera confirmée en fonction du nombre de places disponibles.

## DÉROULEMENT

**Match de qualification** : chaque équipe dispose de 4h00 (essais compris) pour tirer 150 plombs de match sur un seul et unique poste de tir à raison de 30 plombs par tireur. C'est au « Capitaine » de gérer le temps alloué à chaque membre de l'équipe.

**Phases de finales** : les équipes officielles sont opposées une à une dans une succession de matchs par élimination organisés sous forme de duels individuels effectués entre les tireurs de chaque équipe officielle.

ARBITRAGE

L'arbitrage sera organisé par la commission départementale d'arbitrage du Val d'Oise.

## ATTRIBUTION DES POSTES DE TIR

Par tirage au sort.

## HORAIRE

Une seule série est programmée pour le **Dimanche 18 janvier 2026** à 8h30 pour les qualifications et à 14h pour les phases de finales.

## TABIES DES ENGAGEMENTS :

60 euro par équipe

LIEU DIT LES FONDS CHANGY 95700 ROISSY EN FRANCE



## INSCRIPTIONS

Les fiches d'inscription d'équipe au modèle ci-joint sont à envoyer par courriel, **au plus tard le dimanche 11 janvier 2026** à [competitions.cdt95@outlook.fr](mailto:competitions.cdt95@outlook.fr)

Les règlements par virement ou par chèque à l'ordre du **CDTir 95** doivent parvenir **au plus tard le vendredi 16 janvier 2026** à l'adresse suivante :

Madame L. DOMETTE 3 rue des Longues Raies 95130 Franconville-la-Garenne

## CLASSEMENTS

Par équipe dans chaque épreuve après finale le cas échéant.

## RÉCOMPENSES

Une coupe à l'équipe première de chaque épreuve.

## QUALIFICATIONS

La 1ère équipe de chaque département, puis - sur l'ensemble de l'Île de France - un nombre d'équipes déterminé par la capacité d'accueil du stand où se déroule le tour régional.

## COTISATIONS

Ce championnat est ouvert aux sociétés ou sections de tir du Val d'Oise à jour de leurs cotisations 2024/2025 avec la Fédération et le Comité Départemental de Tir du Val d'Oise.

**Une équipe appartenant à une société non en règle avec le CDTir95, ne pourra pas participer au championnat.**

## PIÈCES RÉGLEMENTAIRES

Comme pour chaque compétition, tout tireur devra être en possession de la licence F.F. Tir 2025/2026 et d'une visite médicale en cours de validité le jour du championnat.

**Tout tireur non en règle ne pourra participer au championnat.**

**NOUS VOUS CONSEILLONS DE VOUS PRÉSENTER, POUR LES FORMALITÉS,  
30 MINUTES AVANT LE DÉBUT DU MATCH QUALIFICATIF**

Emma PELISSIER  
RCD95

## LIEU DIT LES FONDS CHANGY 95700 ROISSY EN FRANCE

**CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS**  
**NIVEAU DÉPARTEMENTAL**  
**EPREUVES PISTOLET / CARABINE 10 m**

**FICHE D'INSCRIPTION PAR ÉQUIPE**

**Dimanche 18 Janvier 2026**

**STAND DE TIR DE ROISSY Lieu Dit Les Fonds Changy – 95700 ROISSY EN FRANCE**

CODE EPREUVE

--	--	--

N° ASSOCIATION 10 95 .....

EPREUVE.....

CLUB.....

**COMPOSITION DE L'EQUIPE**

L'équipe doit être composée de 5 tireurs dont, au minimum, 1 jeune (Minime, Cadet, ou Junior fille ou garçon) ou 1 Dame, au maximum, de 2 tireurs inscrits sur les listes HN et au maximum un athlète étranger (ET) licencié à la FFTIR.

**Incrire les tireurs dans l'ordre de passage**

Cat.	N° LICENCE	NOM	Prénom

**TARIFS DES ENGAGEMENTS : 60 Euro par équipe**

Les fiches d'inscriptions des équipes sont à envoyer par courriel à [competitions.cdt95@outlook.fr](mailto:competitions.cdt95@outlook.fr)

au plus tard le **Dimanche 11 janvier 2026**

**TOUTE ERREUR OU OMISSION ENTRAINERA LA NULLITÉ DE L'ENGAGEMENT**

- En application de la loi du 6-1-1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous êtes informé que :
  - Les réponses à la fiche d'inscription sont obligatoires pour que soit prise en compte votre inscription au championnat. Elles sont destinées au CDTir95 afin d'établir le plan de tir et le palmarès. Par le fait de son inscription, le tireur autorise le CDTir95 à rendre public le plan de tir et les résultats de la compétition
  - Vous êtes habilité à obtenir communication des informations nominatives, vous concernant, recueillies au moyen de cette fiche d'inscription et, le cas échéant, à demander toutes rectifications auprès du Président du CDTir95.

NOM, Prénom du « Capitaine ».....

N° de Téléphone.....Date.....Signature.....

**LIEU DIT LES FONDS CHANGY 95700 ROISSY EN FRANCE**